



AVRIL 2016

N° 2

**Mairie de
LABERGEMENT
LES AUXONNE**

FLASH INFOS

COMPTE RENDU DU 16 FEVRIER 2016

Président : Monsieur Christophe BRINGOUT – Maire

Présents : M. Pierre GAUDIN et Mme Isabelle CETRE (adjoints), Messieurs Daniel ROBARDET, Sébastien PASTEUR, Marko CIRIC, Mesdames Carole KREUTZ-CUZZOLIN, Carmen COURROY, Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

Absents excusés : M. Joël RABIER, M. Gilbert GROSSET.

Représenté : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre GAUDIN.

1. Réhabilitation du bâtiment rue de Rosière

Après avoir étudié une esquisse présentée par le cabinet d'architectes TOPOÏEN de Dijon destinée à la réhabilitation du bâtiment communal rue de Rosière en vue de sa transformation en centre périscolaire et salle de conseil-mariage et bibliothèque, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la poursuite de ce projet et sollicite du cabinet d'architectes une étude chiffrée des travaux.

2. Dépenses d'investissement 2016

Conformément à la loi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal 2015 dans l'attente du vote du budget primitif 2016.

3. Salle pour la société de chasse

Le Conseil Municipal, considérant les travaux d'aménagement du bâtiment rue de Rosière et la reprise par la commune du local occupé par la société de chasse communale, décide d'attribuer à cette association la salle située dans la cour de l'ancien presbytère, à charge pour les chasseurs de réaliser des travaux de réfection de sol, la commune prenant à sa charge la restauration des menuiseries.

Proposition sera faite à M. le Président de la Société de chasse.

4. Vide-greniers

Madame la présidente de l'association Loisirs et Sports fait savoir au Conseil Municipal que son club a décidé de prendre en charge l'organisation du vide-greniers annuel. Il aura lieu le Dimanche 5 Juin rue de Saône et rue du Milieu. Le Conseil Municipal décide d'apporter son aide à cette manifestation.

5. Problèmes scolaires

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la fermeture de la classe de Billey. L'inspection académique a pris cette décision en considération des effectifs prévus, à la rentrée prochaine.



COMPTE RENDU DU 22 MARS 2016

Président : Monsieur Christophe BRINGOUT – Maire

Présents : M. Pierre GAUDIN et Mme Isabelle CETRE (adjoints), Messieurs Gilbert GROSSET, Joël RABIER, Marko CIRIC, Daniel ROBARDET, Sébastien PASTEUR, Mesdames Carmen COURROY, Carole KREUTZ-CUZZOLIN, Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre GAUDIN.

1. Compte administratif 2015

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne pouvant prendre part au vote du compte administratif, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Pierre GAUDIN, 1^{er} adjoint, vote et arrête ainsi les comptes :

Résultat de clôture :

- Investissement : - 22 764,10 €
- Fonctionnement : + 248 113,22 €
- Résultat global : + 225 349,12 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme il suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2015 248 113,22 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 44 564,10 €
- Résultat reporté en fonctionnement : (002) : 203 549,12 €
- Résultat d'investissement reporté (001) : déficit : 22 764,10 €

2. Examen et vote du compte de gestion 2015

Après avoir examiné les opérations et les résultats de l'exercice et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2015.

3. Taxes locales 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, l'Etat de Notification des Taxes Directes locales 2016. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux au niveau de 2015, à savoir :

Taxe d'habitation: 10,69 %

Foncier bâti: 8,18 %

Foncier Non Bâti: 25,65%

CFE: 14,48 %

4. Travaux dans les bois 2016

Monsieur le Maire présente, au Conseil Municipal, le devis des travaux sylvicoles prévus dans les coupes 34 et 14 pour un montant de 5 117,32 € HT soit 5 629,06 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

5. Feu d'artifice du 14 Juillet 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire en 2016 le feu d'artifice du 13 Juillet et de retenir le devis du FEU LAC présenté par la société CD DANCE pour un montant de 1 641,00. € TTC.

6. Renouvellement de la certification PEFC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide du renouvellement de l'adhésion à cette certification pour une durée de 5 ans.

PEFC : **Programme Européen des Forêts Certifiées (label qualité pour mieux vendre les bois)**

7. Reliure des registres d'état civil

Le Conseil Municipal décide de faire relier deux registres d'état civil et à cet effet retient le devis de la société L'Oiseau Bleu de Combertault (Côte d'Or) pour un montant de 256,00 € TTC.

8. Contrat d'assurance GROUPAMA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la souscription d'un nouveau contrat avec effet au 01/01/2016 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents avec la société GROUPAMA.

9. Remboursement de trop versé sur contrats d'assurance VILLASUR

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 499,51 €, émis par la société d'assurance GROUPAMA suite à la souscription du nouveau contrat VILLASUR 3 en remplacement du contrat VILLASUR 2.

10. Travaux d'aménagement de la salle de conseil/bibliothèque et accueil périscolaire

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le dossier APS (avant projet sommaire) établi par le cabinet d'architectes TOPOÏEN concernant les travaux d'aménagement de la salle de conseil/bibliothèque et d'accueil périscolaire ainsi que le montant estimatif des travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié ce dossier et en avoir délibéré, émet un avis favorable à la poursuite des démarches et demande à Monsieur le Maire de solliciter les subventions possibles avant de prendre toute décision définitive.

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que rendez-vous a été pris avec le Conseil Départemental le vendredi 25 Mars et avec la Préfecture (DETR) le Jeudi 31 Mars. Demandes seront faites également auprès du Député (réserve parlementaire) ainsi qu'auprès du Conseil Régional.

11. Institution du temps partiel

Le Conseil Municipal décide d'instituer le temps partiel pour les employés communaux demandeurs et fixe les modalités de l'organisation des services.

12. Vote des subventions

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- ❖ Amicale des donneurs de sang du canton d'Auxonne : **50 €**
- ❖ Amicale les Grenouilles : **150 €**
- ❖ Bibliothèque Centrale de Prêt de la Côte d'Or : **50 €**
- ❖ Club loisirs et amitié : **150 €**
- ❖ Club loisirs et sports : **150 €**
- ❖ Société de pêche "l'Ablette" : **150 €**
- ❖ Association 'CELAVI (Auxonne)' : **50 €**
- ❖ AFM Téléthon : **100 €**
- ❖ Association les "copains d'abord" : **150 €**
- ❖ Association le "club des fêt'arts" : **150 €**
- ❖ Les paralysés de France : **50 €**
- ❖ Société de chasse "la Palombe" : **150 €**
- ❖ Souvenir français du canton d'Auxonne : **100 €**
- ❖ Coopérative scolaire Labergement-Les-Auxonne : **700 €**
- ❖ Coopérative scolaire de Flagey-Les-Auxonne : **200 €**.



COMPTE RENDU DU 12 AVRIL 2016

Président : Monsieur Christophe BRINGOUT – Maire

Présents : M. Pierre GAUDIN (adjoint), Messieurs Daniel ROBARDET, Joël RABIER, Marko CIRIC, Gilbert GROSSET, Mesdames Carole KREUTZ-CUZZOLIN, Carmen COURROY, Marie-José VILLIAME-GAILLARD.

Représentés : Mme Isabelle CETRE par Mme Marie-José VILLIAME-GAILLARD - Sébastien PASTEUR par Pierre GAUDIN

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre GAUDIN.

1. Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 s'établissant ainsi :

Investissement : - recettes : 379 000 €
- dépenses : 379 000 €

Fonctionnement : - recettes : 434 122 €
- dépenses : 434 122 €

Budget en équilibre.

2. Travaux d'aménagement du bâtiment rue de Rosière

Après avoir pris connaissance des subventions susceptibles d'être allouées à la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention, décide de modifier son projet ainsi qu'il suit : transfert du secrétariat de mairie dans la partie initialement prévue pour la bibliothèque et création ainsi d'un ensemble MAIRIE (secrétariat / salle de réunion). La partie périscolaire ne sera pas modifiée. Le coût total des travaux sera inchangé.

Cette décision sera transmise au cabinet d'architectes TOPOÏEN.

Quant au secrétariat de mairie actuel, il sera envisagé par la suite d'y aménager la bibliothèque afin d'y créer tout un ensemble : école – périscolaire – bibliothèque au centre du village.

3. Travaux d'aménagement de la place de la Fontaine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture a accordé, pour cette année, la subvention sollicitée pour les travaux d'aménagement de la place de la Fontaine (subvention sollicitée en 2015). Les autres subventions (Conseil Départemental et Réserve parlementaire) avaient déjà été accordées.

Le Conseil Municipal décide donc de faire réaliser les travaux tels qu'ils avaient été inscrits au budget 2015. Les devis fournis par les deux entreprises retenues n'ont pas été modifiés.

Coût total des travaux : 27 035 € HT soit 32 442 € TTC

4. Taxe d'assainissement 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir, pour 2016, la taxe d'assainissement au taux fixé en 2015 soit 0,37 € / m³.

5. Création d'un poste d'aide aux enseignantes de l'école primaire

Suite à la fermeture de l'école de Billey à la rentrée 2016, Madame Sandrine WAGUET, ATSEM sous contrat, perdra son emploi et les enseignantes du primaire devront gérer chacune trois cours (CP – CE1 – CE2 et CE2 – CM1 – CM2).

Il est proposé de créer un poste d'agent chargé d'aider les enseignantes et dans ce but d'embaucher Madame WAGUET à ce poste.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable.

Une rencontre sera organisée avec les autres maires du RPI pour finaliser cette création de poste.

6. Création d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'une lettre de monsieur le Président de la Communauté de Communes d'Auxonne/Val de Saône précisant que conformément à la loi ALUR, le transfert de la compétence à l'intercommunalité en matière de PLU s'opérera automatiquement le 27 Mars 2017, sauf si une minorité de blocage rassemblant 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population est réunie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 0 voix pour et 11 voix contre, émet un avis défavorable au transfert du PLU à la communauté de communes.

7. Fêtes et cérémonies

Cérémonie du 8 Mai : rassemblement au monument aux morts à 11 H 00 suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes



LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Recensement au service national des jeunes de 16 ans

Vous venez d'avoir 16 ans ou vous allez les avoir bientôt: pensez à vous faire inscrire sur la liste de recensement au service national.

Présentez-vous en mairie, dans le mois qui suit votre anniversaire, muni de:

- votre carte d'identité
- une attestation de domicile (facture EDF, téléphone ...)

Cette inscription est obligatoire pour passer tout examen, concours et le permis de conduire.

Inscription sur la liste électorale 2017

Vous souhaitez pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives qui auront lieu en 2017.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, pensez-y avant le 31 Décembre 2016.

Pièces nécessaires : - une attestation de domicile (fracture EDF, téléphone ...)
- une copie d'une pièce d'identité
- nouveaux habitants: votre ancienne carte électorale.

Attention: les jeunes qui sont recensés sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune de leur domicile.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale début 2017.

Ramassage des bacs jaunes

Depuis le début de l'année 2016, vous avez reçu un bac jaune destiné à récupérer les déchets recyclables: boîtes de conserve - bouteilles et flacons en plastique - papiers et journaux - cartonnettes ...)

Veillez trouver ci-dessous le calendrier 2016 des jours de ramassage (mercredi tous les 15 jours).

Pensez à sortir votre container plein la veille du ramassage

13 Janvier	6 Avril	13 Juillet	5 Octobre
27 Janvier	20 Avril	27 Juillet	19 Octobre
10 Février	4 Mai	10 Août	2 Novembre
24 Février	18 Mai	24 Août	16 Novembre
9 Mars	1 Juin	7 Septembre	30 Novembre
23 Mars	15 Juin	21 Septembre	14 Décembre
	29 Juin		28 Décembre

Chasse aux œufs

Une vingtaine d'enfants avaient rendez-vous à la mare Etienne le samedi 26 mars pour la deuxième chasse aux œufs organisée par la Municipalité. Ils sont repartis tout fiers de rapporter leur butin du jour : un gros lapin, une poule, un œuf et une cloche en chocolat bien entendu !



Carnaval

Un grand merci aux Fêt'Arts, Grenouilles et Copains d'Abord d'être venus nous présenter leurs chars le samedi 16 avril, malgré un temps incertain. Un grand bravo pour les costumes, la créativité et la joyeuse ambiance. Après le défilé, tous se sont réunis sur la place de la Fontaine, autour d'un verre offert par la Municipalité



Le vide-greniers traditionnel aura bien lieu dans les rues du village, le dimanche 5 juin prochain. Il sera organisé cette année par le Club Loisirs et Sports, qui reprend le flambeau après neuf années assurées par les Fêt'Arts.

Vous trouverez en annexe, un document explicatif sur les comptes de la commune de 2013 à 2015.

Etude comparative des comptes de la commune sur 3 années d'après les comptes administratifs

<u>RECETTES</u>	Année 2013	Année 2014	Année 2015
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
- Produits de service (bois – cimetière – assainissement – frais scolaires...)	47 114 €	42 657 €	130 813 €
- Impôts et taxes	126 211 €	126 755 €	131 016 €
- Dotations	50 506 €	49 125 €	42 093 €
- Autres produits (locations)	25 707 €	32 009 €	27 964 €
- Produits divers	1 796 €	1 618 €	3 481 €
- Excédent reporté	98 493 €	130 603 €	137 838 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	354 854 €	382 771 €	473 208 €
RECETTES D' INVESTISSEMENT			
- Réseau assainissement	1 381 €		
- Dotations	16 576 €	6 641 €	15 823 €
- Subventions	23 483 €	3 669 €	4 417 €
- Recettes financières	472 €	974 €	
- Amortissements	631 €	2 358 €	2 358 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	42 544 €	13 643 €	22 599 €
<u>DEPENSES</u>			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
- Achats et stocks	97 863 €	126 824 €	114 363 €
- Entretien bâtiments – voirie – bois et assurances	27 912 €	66 930 €	48 188 €
- Autres services : fêtes – affranchissement – télécom – frais gardiennage.	20 954 €	22 451 €	28 389 €
- Impôts et taxes	5 992 €	6 091 €	5 845 €
- Frais de personnel	39 089 €	29 765 €	36 684 €
- Reversement GIR (impôts locaux)	45 789 €	45 789 €	45 789 €
- Autres charges courantes (indemnités – incendie – subventions...)	25 839 €	26 300 €	24 383 €
- Charges financières	1 841 €	1 579 €	1 308 €
- Dotation aux amortissements	1 835 €	2 358 €	2 358 €

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	218 803 €	233 290 €	225 095 €
	Année 2013	Année 2014	Année 2015
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
- Déficit reporté	564 €	449 €	10 269 €
- Emprunts et cautionnements	6 793 €	7 883 €	7 194 €
- Concessions		1 224 €	
- Travaux : bois, bâtiments, voirie ...	14 553 €	14 355 €	27 898 €
- Opérations patrimoniales	21 082 €		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	42 429 €	23 912 €	45 363 €
RESULTATS DE FIN D'EXERCICE			
- section investissement :	- 449 €	- 10 269 €	-22 764 €
- section fonctionnement	+ 131 052 €	+ 150 664 €	+ 246 113 €
FIN EXERCICE : EXCEDENT	130 603 €	140 395 €	223 349 €

ANALYSE SOMMAIRE

Malgré une baisse importante des dotations notamment en 2015, la Municipalité a su maintenir et même améliorer les excédents financiers sans augmentation des impôts locaux.

Durant les deux années passées, la Municipalité a fait réaliser de nombreux travaux d'investissement dans les bâtiments communaux et sur la voirie :

Achèvement des travaux de rénovation de la façade de la mairie - Réalisation des massifs devant la mairie - Mise aux normes des installations électriques à l'école- Réhabilitation du logement de la mairie (avec une participation active des conseillers) - Installation d'un système de coupure de sons à la salle des fêtes - Travaux du Grand Chemin - Travaux d'aménagement du cimetière – Remise en peinture du monument aux morts ...

Pour l'année 2016, deux grands projets verront le jour :

- Aménagement de la place de la Fontaine (prévu en 2015 mais reporté faute d'accord de subventions) :
Coût de la réalisation : 27 035 € HT - subventions : Conseil Départemental : 5 000 € - réserve parlementaire : 2 000 € - DETR : 9 450 €
- Réhabilitation du bâtiment de la rue de Rosière: aménagement Mairie et périscolaire : coût estimatif et demandes de subventions en cours.

Ces travaux d'investissement seront financés par l'excédent de l'exercice 2015, les subventions sollicités et un emprunt.